

## Ukraine : la démocratie va gagner la guerre

Vendredi 24 février 2023

Le 24 février 2022 au matin, notre stupeur n'avait d'égale que notre surprise. C'est peu dire que nous n'avions collectivement pas anticipé la folle décision du pouvoir du Kremlin de lancer la Russie dans une guerre totale contre un pays souverain n'ayant commis aucun acte d'agression.

Ainsi, presque 30 ans jour pour jour après le début du siège de Sarajevo, la guerre revenait en Europe. Une guerre d'invasion. Un conflit de haute intensité, comme nous avons réappris à le dire. Une guerre idéologique, conduite avec tous les outils de la propagande. Conduite par une armée qui foule aux pieds les règles élémentaires du droit international et de la dignité humaine. Une guerre non seulement contre un pays, mais contre un peuple, qui va subir des sièges d'un autre âge, les tortures, exécutions et viols de masse.

Le Parlement n'aura pas été le lieu qu'il aurait pu, qu'il aurait dû être, pour faire vivre au sein de la société française le nécessaire débat sur cet enjeux majeur. Pour informer mais aussi pour orienter et valider une stratégie française partagée.

Dès le 24 février 2022 nous intervenions en séance pour appeler de nos vœux un plein soutien à l'Ukraine et la prise au plus vite de lourdes sanctions contre la Russie. Dès la reprise des travaux parlementaires à l'orée de la XVIème législature nous interrogions le gouvernement sur sa stratégie et obtenions ainsi la promesse d'un débat... au mois d'octobre. À l'occasion de ce débat nous présentions une proposition de résolution affirmant l'objectif stratégique d'un soutien à l'Ukraine jusqu'à sa victoire. Ce qui signifie le recouvrement de sa pleine souveraineté dans ses frontières internationalement reconnues de 1991, la poursuite et le jugement de tous les criminels de guerre, contre l'humanité, et probablement pire encore, le versement de dédommagements à la hauteur des immenses dégâts occasionnés, et la libération de toutes les personnes déportées.

Ces positions, les députés socialistes et apparentés les ont prises avec constance, dans la clarté. Parfois dans la clarté du désaccord avec des alliés. Parfois en joignant nos voix à celles d'adversaires en politique intérieure.

Lors de la récente venue du Président de l'Assemblée nationale d'Ukraine en France, les interventions des présidentes et présidents des groupes parlementaires ont laissé entrapercevoir des différences qui étaient plus que des nuances quant à la politique devant être conduite par la France face à ce défi historique.

Nous n'attendions rien du Rassemblement national et n'avons pas été déçus. Nous connaissons nos divergences profondes avec la France insoumise et le groupe Communistes sur ce sujet. Nous ne renoncerons jamais à les convaincre. Nous savons notre communauté de vue avec les écologistes. Nous avons apprécié la clarification de la majorité qui après s'être égarée dans une proposition de résolution indigne déposée le 25 août dernier s'est ravisée avec le dépôt d'un nouveau texte que nous avons voté sans scrupule. Nous nous étonnons par contre de l'évolution, ou à tout le moins de l'ambiguïté naissante dans le discours des Républicains lorsqu'ils demandent au gouvernement de « présenter un scénario de désescalade ».

Oui, viendra le temps de la négociation. Négociation des conditions de sécurité de l'Ukraine après que la Russie a rompu ses engagements du Memorendum de 1994. Négociation des indemnités dues à l'Ukraine par la Russie pour sa reconstruction. Et d'autres point encore. **Mais après la victoire de l'Ukraine.** 

Alors que selon un sondage IPSOS réalisé à l'occasion de ce premier anniversaire du conflit 60% des françaises et des français soutiennent la livraison d'armes à l'Ukraine mais que 71% souhaitent en même temps que la France et l'Union Européenne cherchent d'abord à parvenir à une solution négociée entre l'Ukraine et la Russie, il apparaît plus nécessaire que jamais que notre pays se donne enfin les moyens d'un réel débat démocratique sur nos objectifs stratégiques.

Depuis 2014 en réalité, l'Ukraine est au front face à un État qui recrache sur l'Europe les restes de l'appareil totalitaire soviétique mêlés aux velléités impérialistes de son héritage tzariste. Allons-nous être moins résistants que ces femmes et ces hommes qui se tiennent dans les tranchées et meurent à l'ennemi ? Allons-nous être moins résistants que ces femmes, hommes, enfants, vieillards, qui vont sortir dans quelques semaines du « Rolodomor », cette mort par le froid, orchestrée depuis le Kremlin, dans une appellation rappelant l'Holodomor, ce génocide par la faim orchestré par le même Kremlin au début des années 30 ? Allons-nous être moins résistants que ces 16 millions d'Ukrainiennes et ukrainiens déplacés et réfugiés, pour moitié en Ukraine, pour moitié un peu partout en Europe ?

L'histoire nous apprend que les démocraties gagnent les guerres. Le Parlement français comme le Parlement Britannique de 1914 ne sont pas pour rien dans la victoire arrachée en 1918. Nous, députés socialistes et apparentés, sommes assurés de nos convictions et déterminés à mener cette bataille d'opinion essentielle aux côtés de toutes les forces politiques avec lesquelles nous partageons cet engagement. Assurés aussi de la force de convictions et d'engagement de la société française que nous voyons dans la mobilisation de dizaines de milliers de communes, associations, syndicats et familles qui accueillent et organisent un soutien humanitaire. Une société civile qui plaide pour que l'Europe fondée sur le « plus jamais ça » n'ai pas la mémoire courte. Des citoyennes et citoyens qui se mêlent à bon droit de la politique étrangère et de défense de leur pays.

L'Ukraine se bat pour sa survie, mais aussi pour l'Europe démocratique. Notre honneur à toutes et tous, après cette année de soutien à l'Ukraine, est de faire plus, mais aussi de faire mieux, en ayant le courage d'un débat démocratique régulier qui, nous en sommes convaincus, contribuera à maintenir la mobilisation des françaises et français aux côtés des ukrainiennes et ukrainiens.

Boris VALLAUD, Joël AVIRAGNET, Christian BAPTISTE, Marie-Noëlle BATTISTEL, Mickaël BOULOUX, Philippe BRUN, Elie CALIFER, Alain DAVID, Arthur DELAPORTE, Stéphane DELAUTRETTE, Inaki ECHANIZ, Olivier FAURE, Guillaume GAROT, Jérôme GUEDJ, Johnny HAJJAR, Chantal JOURDAN, Marietta KARAMANLI, Fatiha KELOUA HACHI, Gérard LESEUL, Philippe NAILLET, Bertrand PETIT, Anna PIC, Christine PIRES BEAUNE, Dominique POTIER, Valérie RABAULT, Claudia ROUAUX, Isabelle SANTIAGO, Hervé SAULIGNAC, Mélanie THOMIN, Cécile UNTERMAIER, Roger VICOT

